

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ACS SQUASH
CENTER DU 15 Septembre 2011-09-16

PRESENTS : E. Rameau, S. Vignello, L.Chevrot, F.Mitjans, G.Revellin, P.Richier, L.Braud, E.Gnininvi, R.Kramer, L.Courrier, M.Camus, I.Quivy, A.Le-Clercq, M.Mignot.

INVITEE: S.Botta.

REPRESENTES: F.Mitjans, F.Gnininvi, Desse, V.Wagnon, N.Chambon, J.Chantelove, P.Lamarca, M.Sterner, B.Goth, G.Billebault, F.Rovire, C.Bryars, E.Vinai, O.Cortesi, D.Perillard, S.Pasini, L.Guegan, N.Buchheit, J.P.Destève, K.Destève, A.Latour, L.Retiere, D.Thievenard, W.Grabinski, A.Abancourt, C.Arnaud.

Le quorum statutaire étant atteint, Audrey Le-Clercq, Présidente, ouvre la séance.
Elle présente le nouveau Comité Directeur, dont les rôles seront précisés en fin de séance.

RAPPORT MORAL et RAPPORT D'ACTIVITES.

La dernière Assemblée Générale ayant eu lieu fin juin, l'activité depuis cette AG a été réduite du fait de la trêve estivale du squash. Toutefois, le nouveau bureau et les bénévoles qui y sont rentrés ont beaucoup travaillé, particulièrement pour l'élaboration du nouveau site, et sur les nouvelles activités de l'association. En effet, le club est affilié et, partant, il s'est engagé à développer le squash loisirs et les ventes de squash « PASS » selon le vœu de la fédération. Aussi, les orientations et les activités associatives ont été revues afin de répondre à ces objectifs, sans modifier toutefois un bon nombre d'activités déjà proposées.

Audrey explique ensuite les conditions dans lesquelles cette affiliation a pu être possible entre la fédération et J.P. Destève, exploitant du club .C'est lui qui s'est engagé par l'émission d'un chèque de caution, et non l'association.

L'adhésion est dénommée « ACS PASS » l'association propose 3 ACS PASS.

D'une part l'ACS PASS LOISIRS, avec lequel on peut suivre un entraînement loisir pendant 1 heure les lundis au moyen de cartes pré-payées de 5 entraînements + l'accès au « sparing partner »+ l'accès au listing des adhérents sauf opposition expresse de ces derniers .Le club de son côté offre des avantages notamment financiers. Au niveau fédéral, ce type de licence permet de participer à un tournoi organisé par l'association d'adhésion ainsi qu'au championnat de France des non classés.

D'autre part, l'ACS PASS COMPETITION, avec lequel on peut suivre un entraînement compétition, sans encadrant cette année. Les entraînements ont lieu les lundis soirs, d'une durée d'1h30, ils débutent par une phase de préparation physique, puis des gammes suivant un thème élaboré par E.Vinai, et des jeux libres. Le même système de carte des entraînements pré-payés est prévu.

L'entraînement compétition est réservé en priorité aux membres des équipes. Le club, de son côté, consent à des avantages financiers.

Enfin, l'ACS PASS JEUNES permet de suivre les cours de l'école de squash du mercredi, encadrée par Eric Vinai. Le club consent également à des réductions financières pour les jeunes qui joueraient en dehors de l'école.

Laurent Braud, présent, se propose d'aider Eric pour cette activité.

Le détail des conditions de chaque ACS PASS est précisé sur les feuilles d'inscriptions téléchargeables et sur le site internet.

Concernant les résultats sportifs depuis l'AG, Claire Bryars a participé au championnat d'Europe des vétérans et a fini vice championne dans sa catégorie d'âge, Grégory Billebault y a également participé et fini 7^{ème} en 35-40 ans.

Audrey précise pour information que J.C.HARRRIAU relance le championnat de l'Isère de squash et invite les associations à engager des équipes (mixité possible, 3 personnes, les vendredis soirs).

Les activités nouvelles concernent l'organisation et la prise en charge financière du covoiturage pour se rendre aux tournois qui ont lieu hors agglomération grenobloise. Les adhérents intéressés sont invités à sur l'affiche du panneau « compétition ». L'association rembourse les frais de carburant.

Cette année, le coût de la licence a augmenté d'1 €, car la licence fédérale a elle-même augmenté d'1 €.

Le championnat corporatif reprend également, sur le même modèle que les années précédentes, Serge et Patrick en prennent la charge cette année.

Il y aura 4 stages encadrés par Cédric Hateau cette année.

Soumis à l'approbation des membres présents, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Depuis l'AG de juin, l'association a acheté un PC (400 €) et une prestation pour la réalisation du site (1700 €). Ces dépenses avaient été inscrites au budget de l'exercice en cours. Etienne commente le bilan et le budget prévisionnel, et apporte des précisions. Le solde en banque présente un excédent.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents.

Enfin et comme convenu, Audrey présente le rôle de chaque membre du Comité Directeur : Isabelle Quivy reste secrétaire, Etienne Rameau est Trésorier, Audrey Le-Clercq est Présidente, Serge Vignello et Patrick Richier sont responsables de la corpo, Patrick Richier est responsable du sparing partner, Manuel Camus est responsable du site, de la compétition et des entraînements, Eric Vinais est responsable des jeunes et de l'école de squash. Jean Pierre Destève s'occupera de la communication.

L'ordre du jour étant épuisé, Audrey lève la séance.